# Histoire sociale et luttes ouvrières à Verviers du XVIII$^{e}$ siècle à 1914

# Le marquisat de Franchimont enclavé dans les Pays-Bas

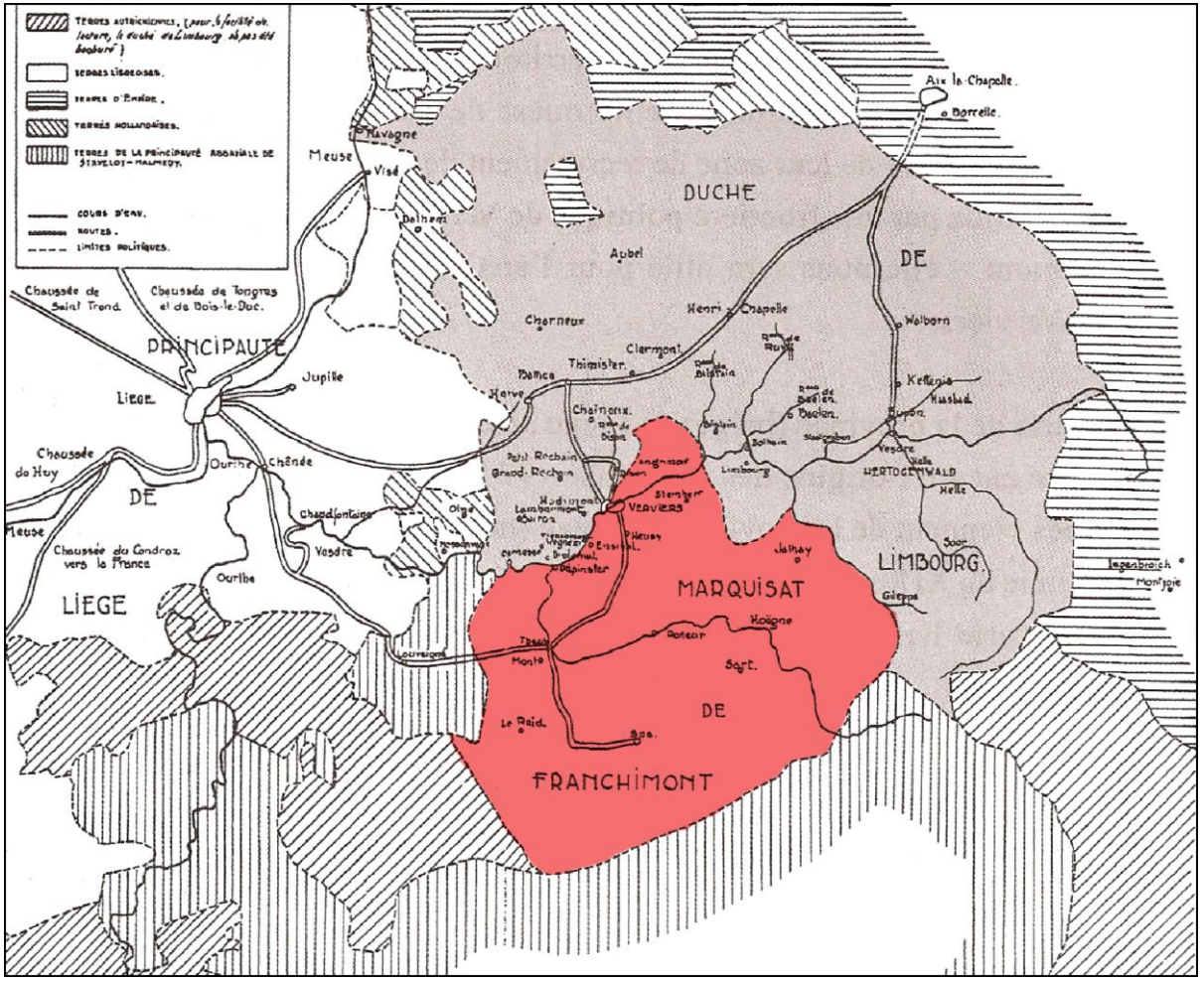

# La frontière nord entre le Limbourg et le Franchimont vers 1765

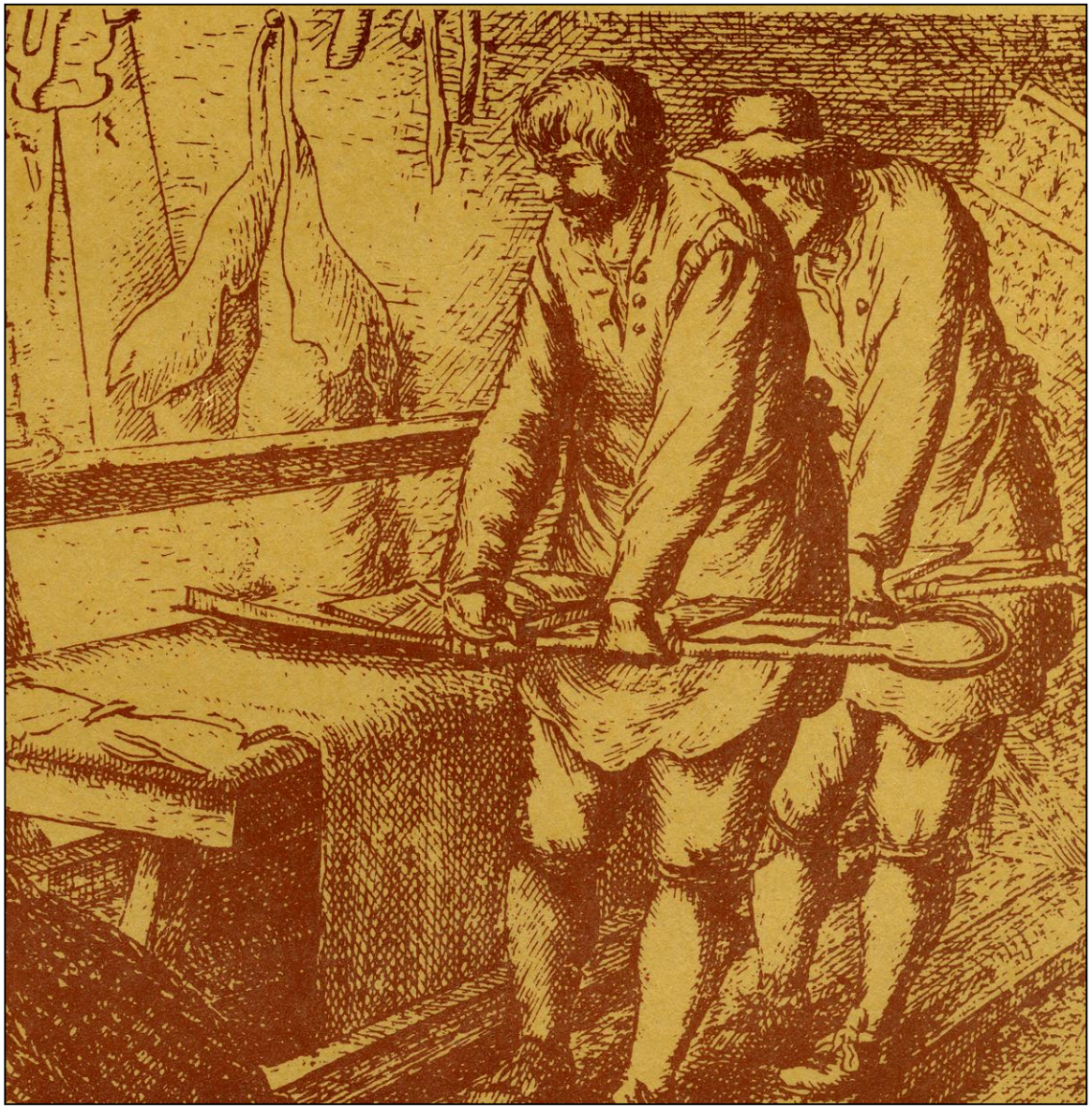

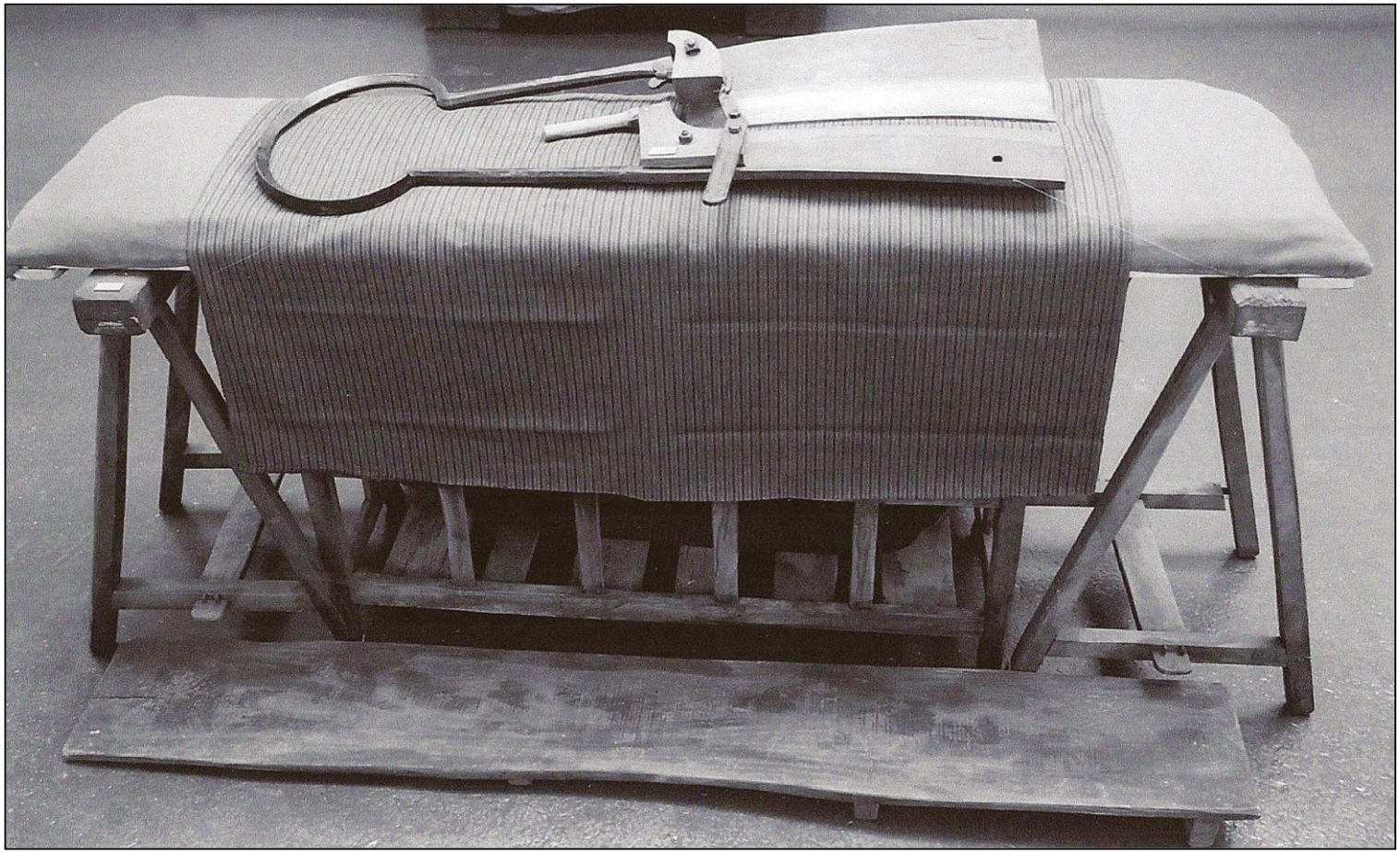

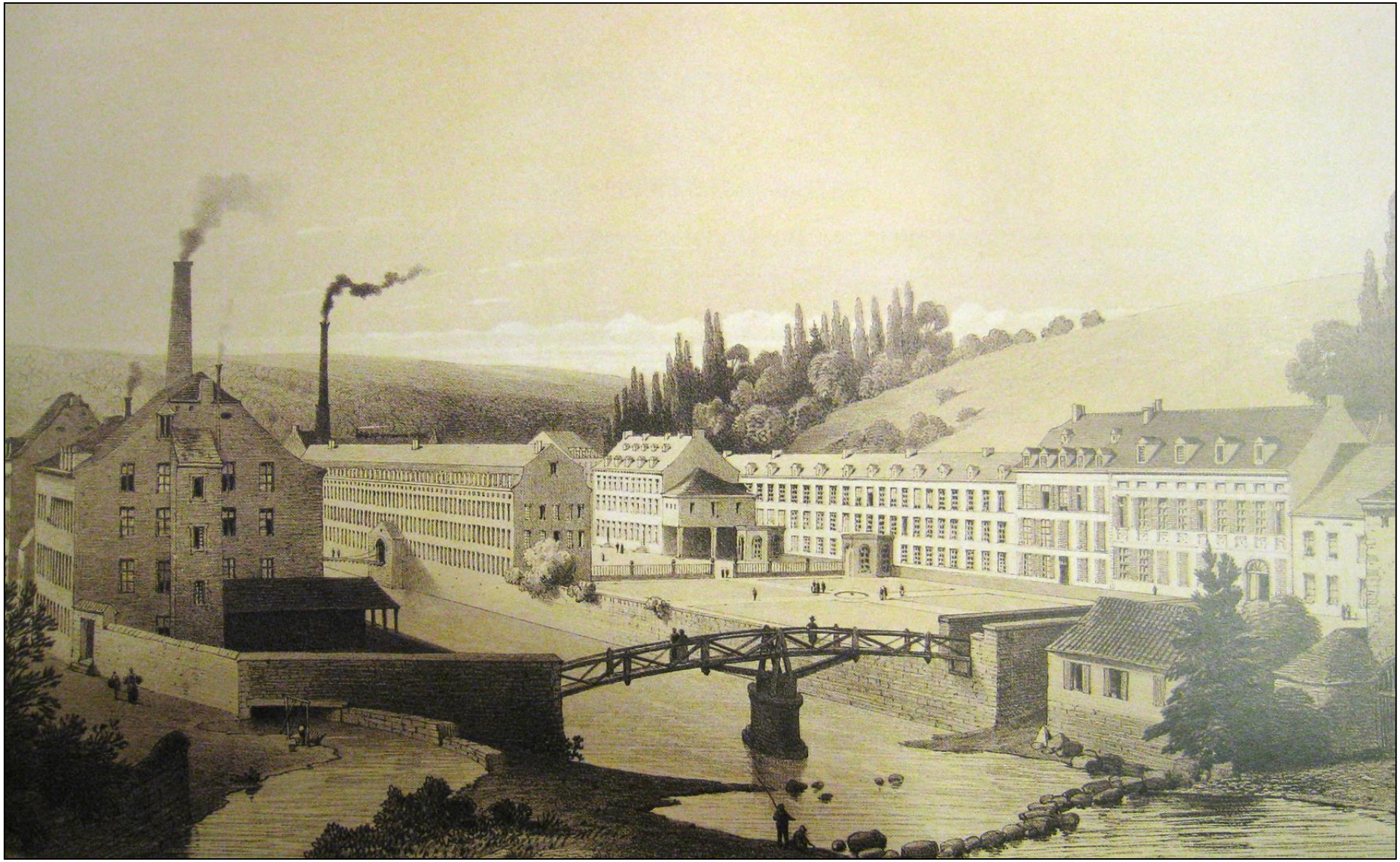

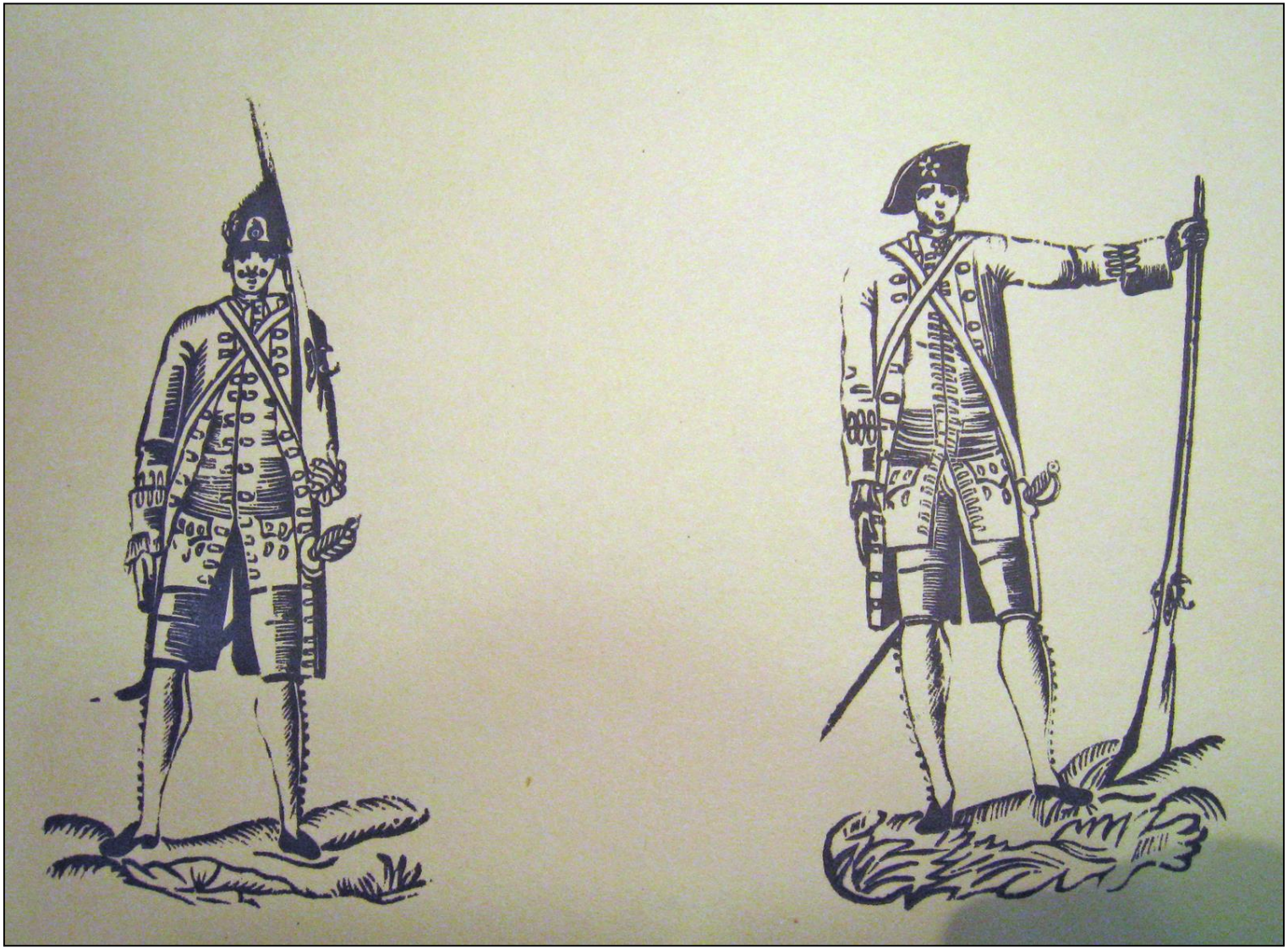

Pays-Bas,
1750

Liège,
1751

Aachen,
1759

Hollande,
1750

# Journal de l'envoyé du Prince-Evêque lors des troubles de 1759

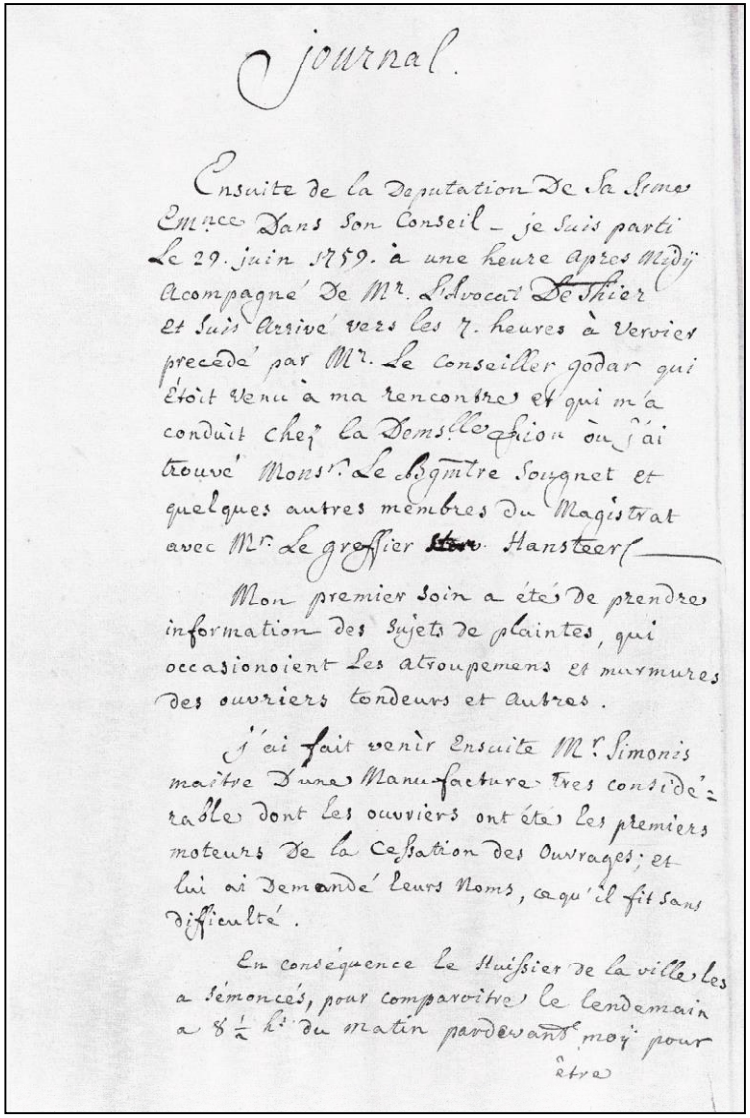

journal.

Ensuite de la Deputation De Sa Sme Emnce Dans Son Conseil – je Suis parti Le 29. juin 1759. à une heure apres Midy Acompagné De Mr. L'Avocat De Thier et Suis Arrivé vers les 7. heures à Vervier precedé par Mr. Le Conseiller godar qui étoit venu à ma rencontre et qui m'a conduit chez la Demslle Sion où j'ai trouvé Monsr. Le Bgmtre Sougnet et quelques autres membres du Magistrat avec Mr. Le greffier ~~Hans~~ Hansteer

Mon premier soin a été de prendre information des Sujets de plaintes, qui occasionoient Les atroupemens et murmures des ouvriers tondeurs et autres.

j'ai fait venir Ensuite Mr. Simonis maitre D'une Manufacture tres considérable dont les ouvriers ont été les premiers moteurs De la Cessation des Ouvrages; et lui ai Demandé leurs Noms, ce qu'il fit sans difficulté.

En conséquence le Huissier de la ville les a sémoncés, pour comparoitre le lendemain a 8 ½ hs du matin pardevant moy pour être

Freddy JORIS
Jean-François POTELLE

# VERVIERS

## 250 ans de résistance

SOLIDARITE OUVRIERE
ET POPULAIRE

Erasme

# Dénonciation de l'existence de la « confraternité » de 1759

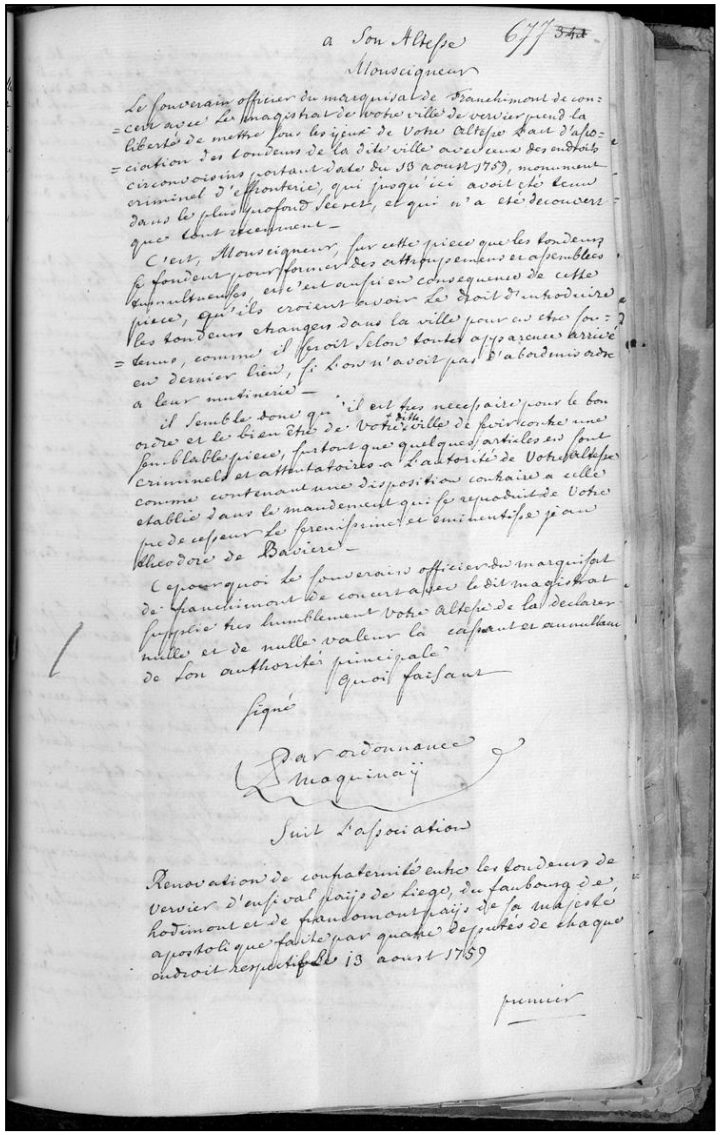

a Son Altesse 677 ~~341~~

Monseigneur

Le souverain officier du marquisat de Franchimont de con=
=cert avec le magistrat de votre ville de vervier prend la
liberté de mettre sous les yeux de Votre Altesse l'act d'asso=
=ciation des tondeurs de la dite ville avec ceux des endroits
circonvoisins portant date du 13 aoust 1759, monument
criminel d'effronterie, qui jusqu'ici avoit été tenu
dans le plus profond secret, et qui n'a été decouvert
que tout recemment —

C'est, Monseigneur, sur cette piece que les tondeurs
se fondent pour former des attroupemens et assemblées
tumultueuses, et c'est aussi en consequence de cette
piece, qu'ils croient avoir le droit d'introduire
les tondeurs etrangers dans la ville pour en etre sou=
=tenus, comme il seroit selon toutes apparences arrivé
en dernier lieu, si l'on n'avoit pas d'abord mis ordre
a leur mutinerie —

il semble donc qu'il est tres necessaire pour le bon
ordre et le bien être de votre dite ville de sevir contre une
semblable piece, surtout que quelques articles en sont
criminels et attentatoires a l'autorité de Votre Altesse
comme contenant une disposition contraire a celle
etablie dans le mandement qui se reproduit de Votre
predecesseur le serenissime et eminentissime jean
theodore de Baviere —

Ce pourquoi le souverain officier du marquisat
de franchimont de concert avec le dit magistrat
supplie tres humblement Votre Altesse de la declarer
nulle et de nulle valeur la cassant et annullant
de son authorité principale

Quoi faisant

Signé

Par ordonnance
Maquinay

Suit l'association

Renovation de confraternité entre les tondeurs de
vervier d'ensival pays de liege, du faubourg de
hodimont et de francomont pays de sa majesté
apostolique faite par quatre deputés de chaque
endroit respectif le 13 aoust 1759

premier

# Matériel de l'imprimeur verviétois
# Depouille datant de la Révolution

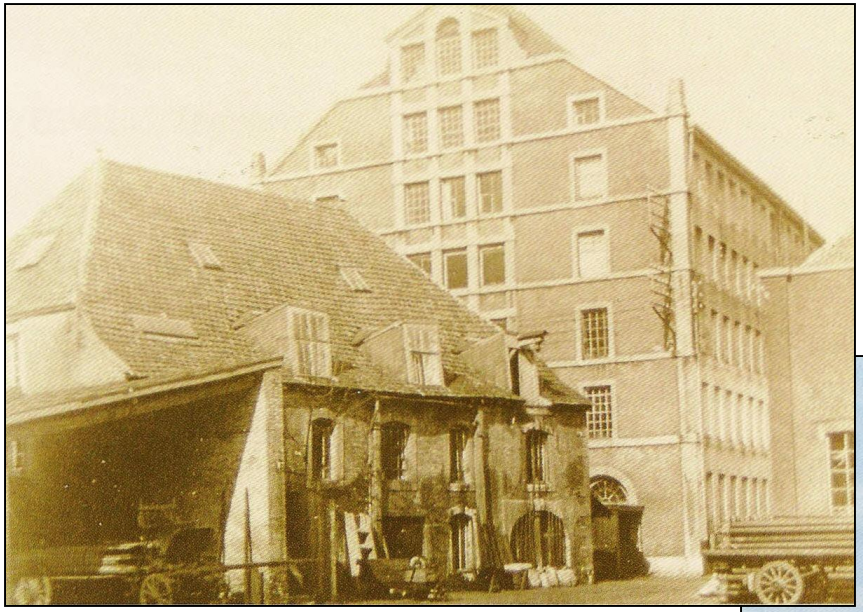

No. 248 Verviers
La Croix des Grandes

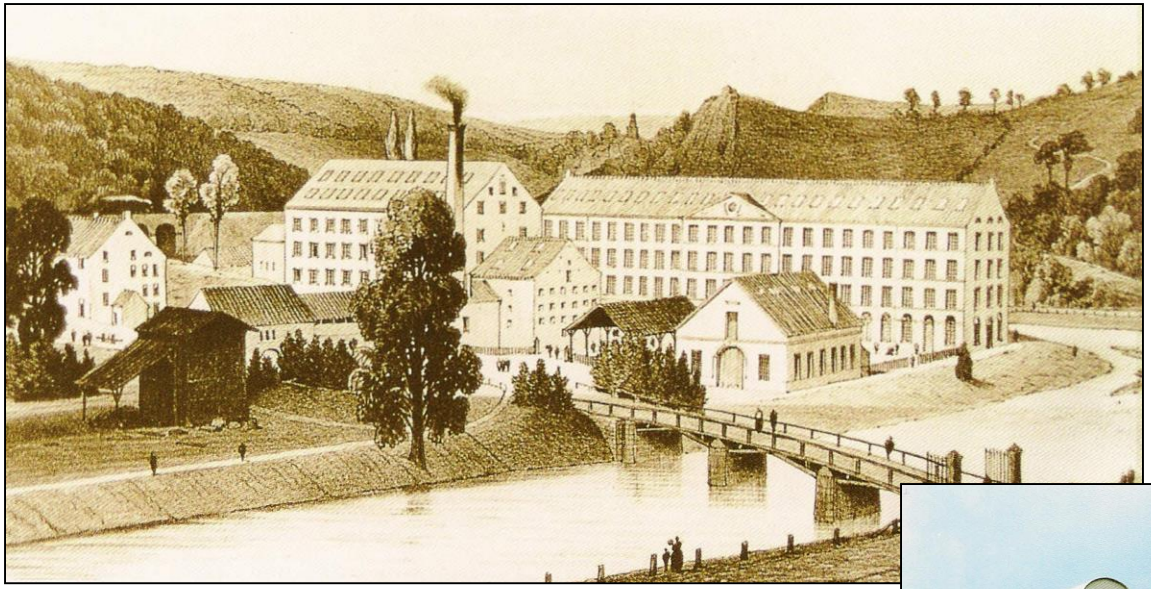

LA TEXTILE
DE
PEPINSTER
S.A.
TONNELLERIE
PEPINSTER

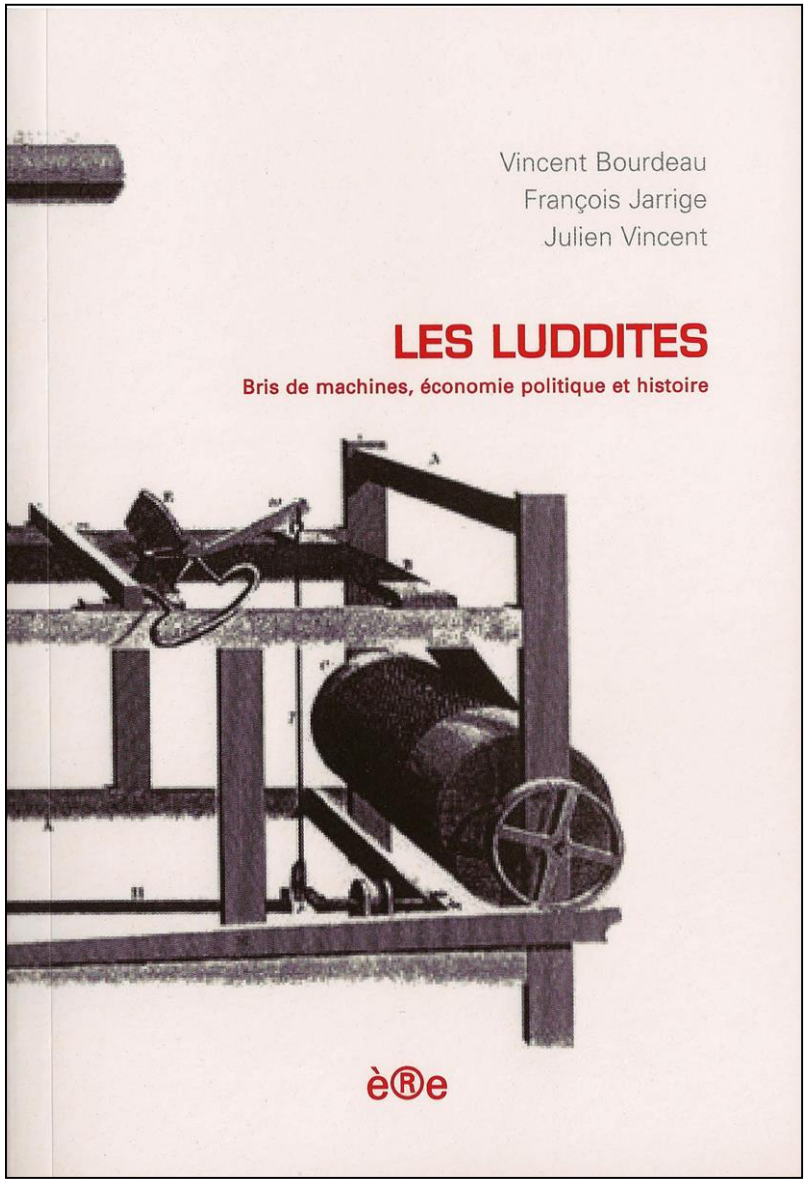
Vincent Bourdeau
François Jarrige
Julien Vincent
LES LUDDITES
Bris de machines, économie politique et histoire
è®e

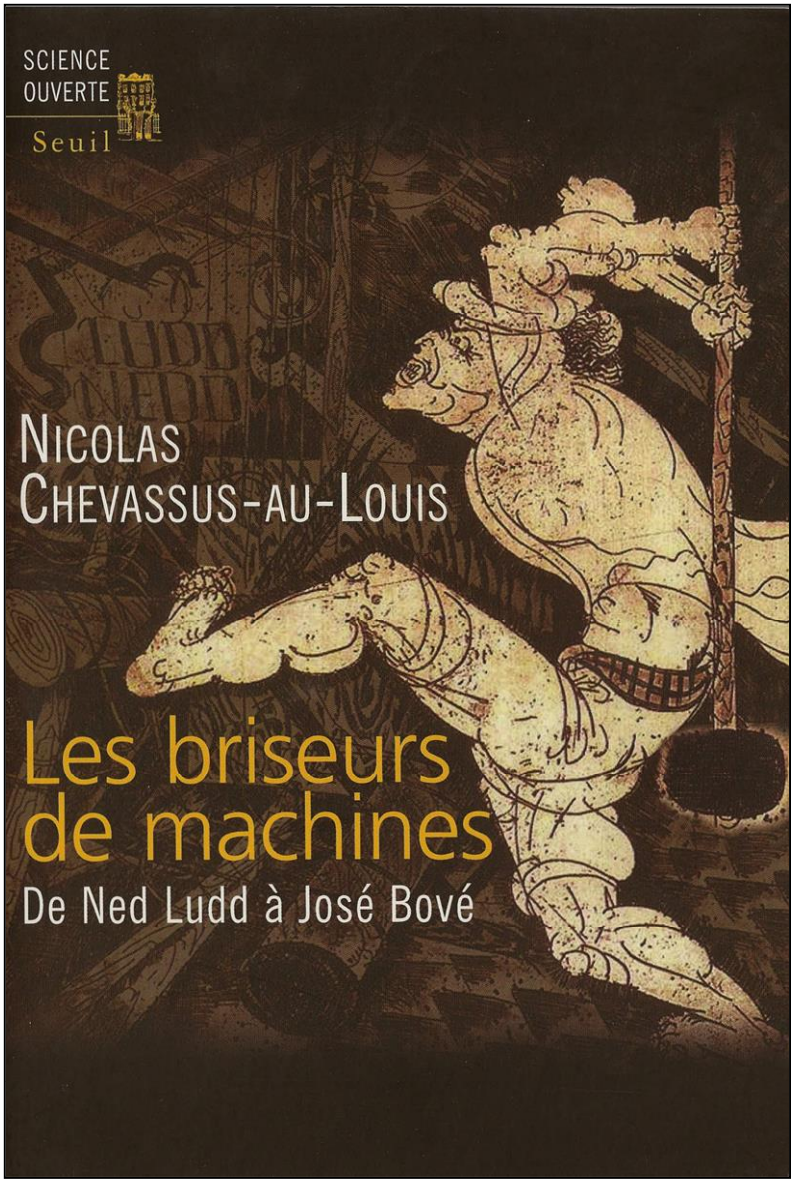
SCIENCE OUVERTE
Seuil
NICOLAS CHEVASSUS-AU-LOUIS
Les briseurs de machines
De Ned Ludd à José Bové

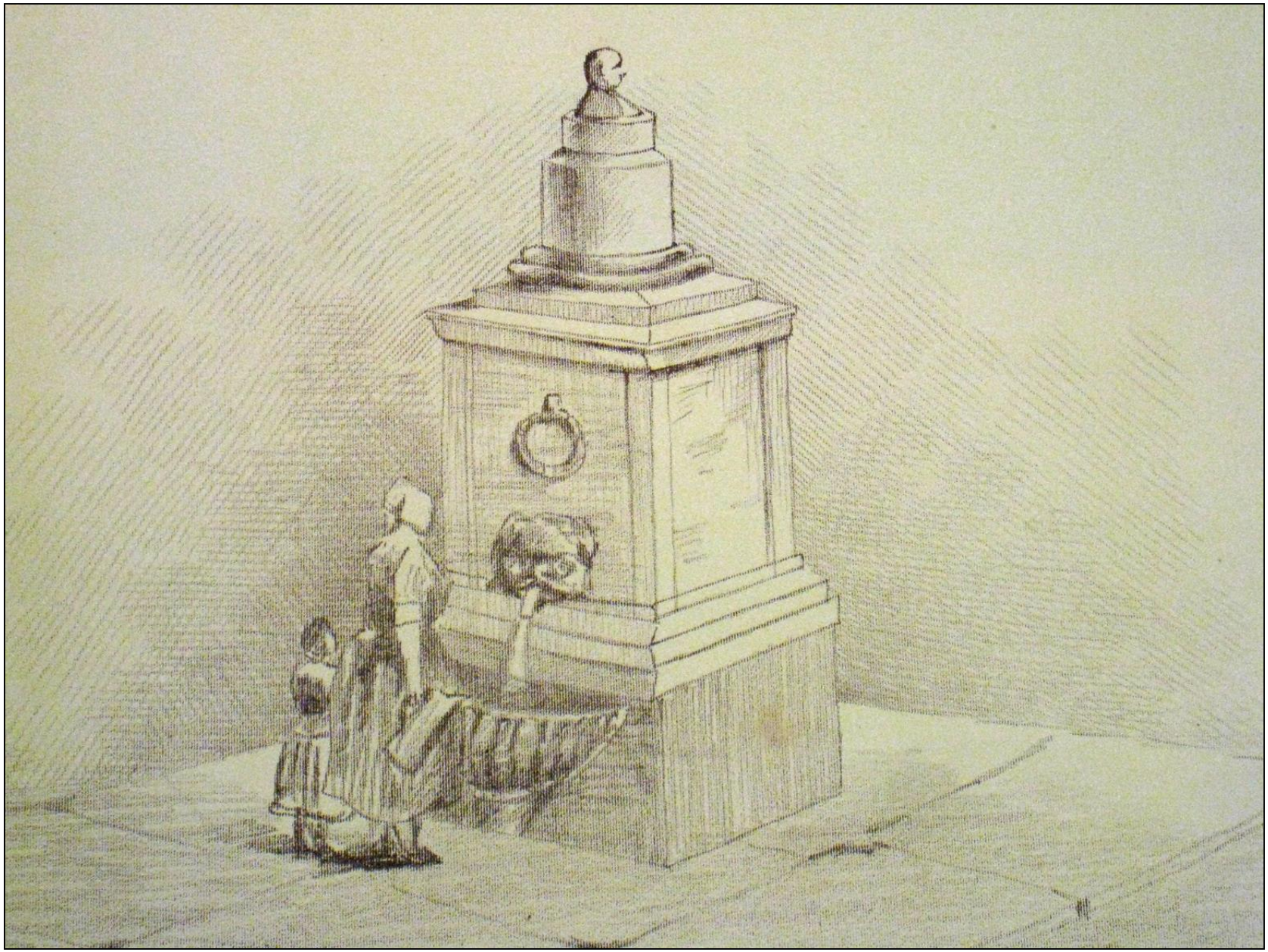

Jean-Joseph Humblet

# COUP D'ŒIL

SUR

LA SITUATION

# DE LA CLASSE OUVRIÈRE

## DE VERVIERS,

PAR

A.-J. LEPAS.

(Extrait de la *Nouvelle Revue de Bruxelles.*)

BRUXELLES,

DE MORTIER FRÈRES, IMPRIMEURS,

Rue Léopold, 84, faubourg de Namur.

1844

Georges Clermont

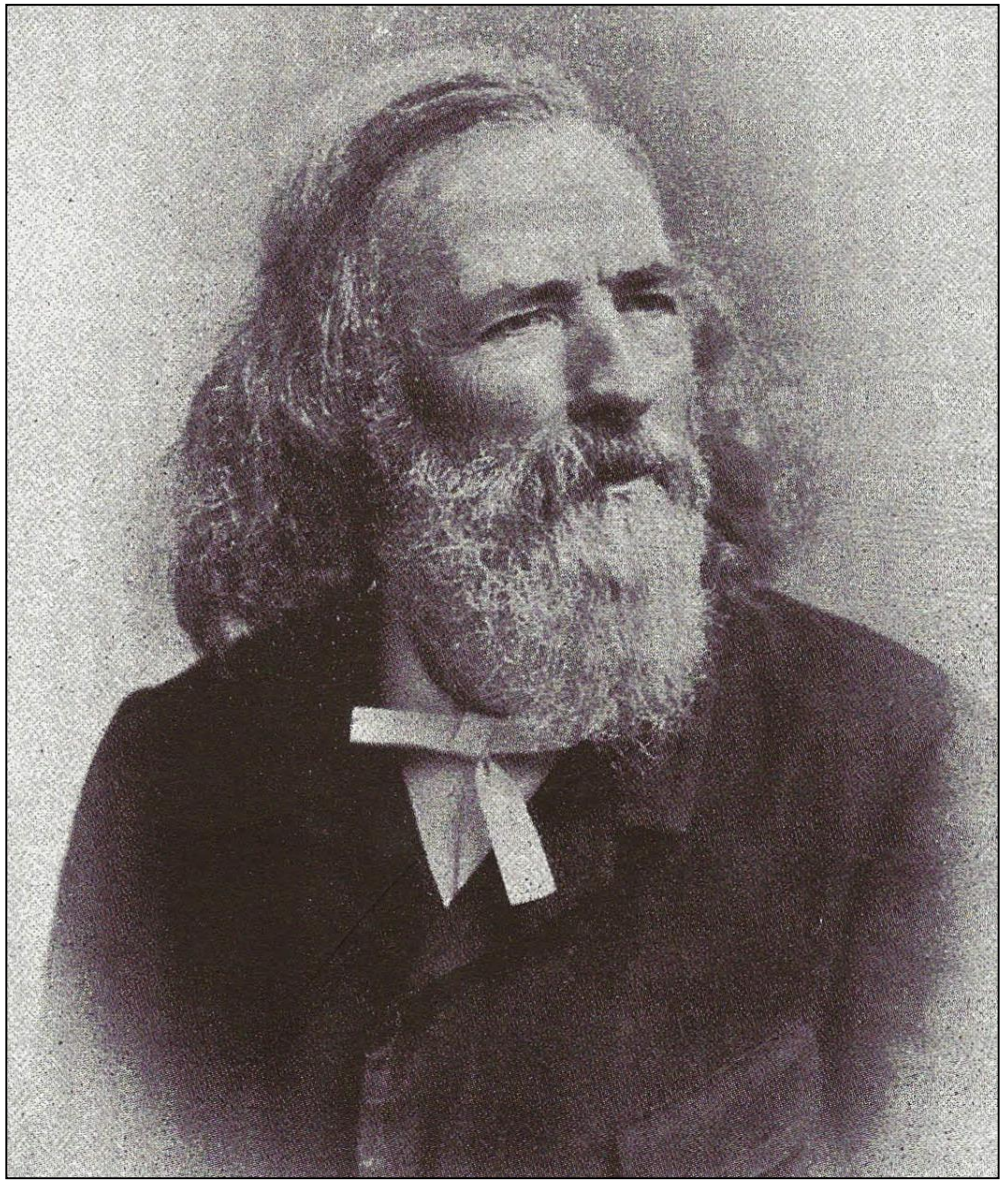

Corneil Gomzé

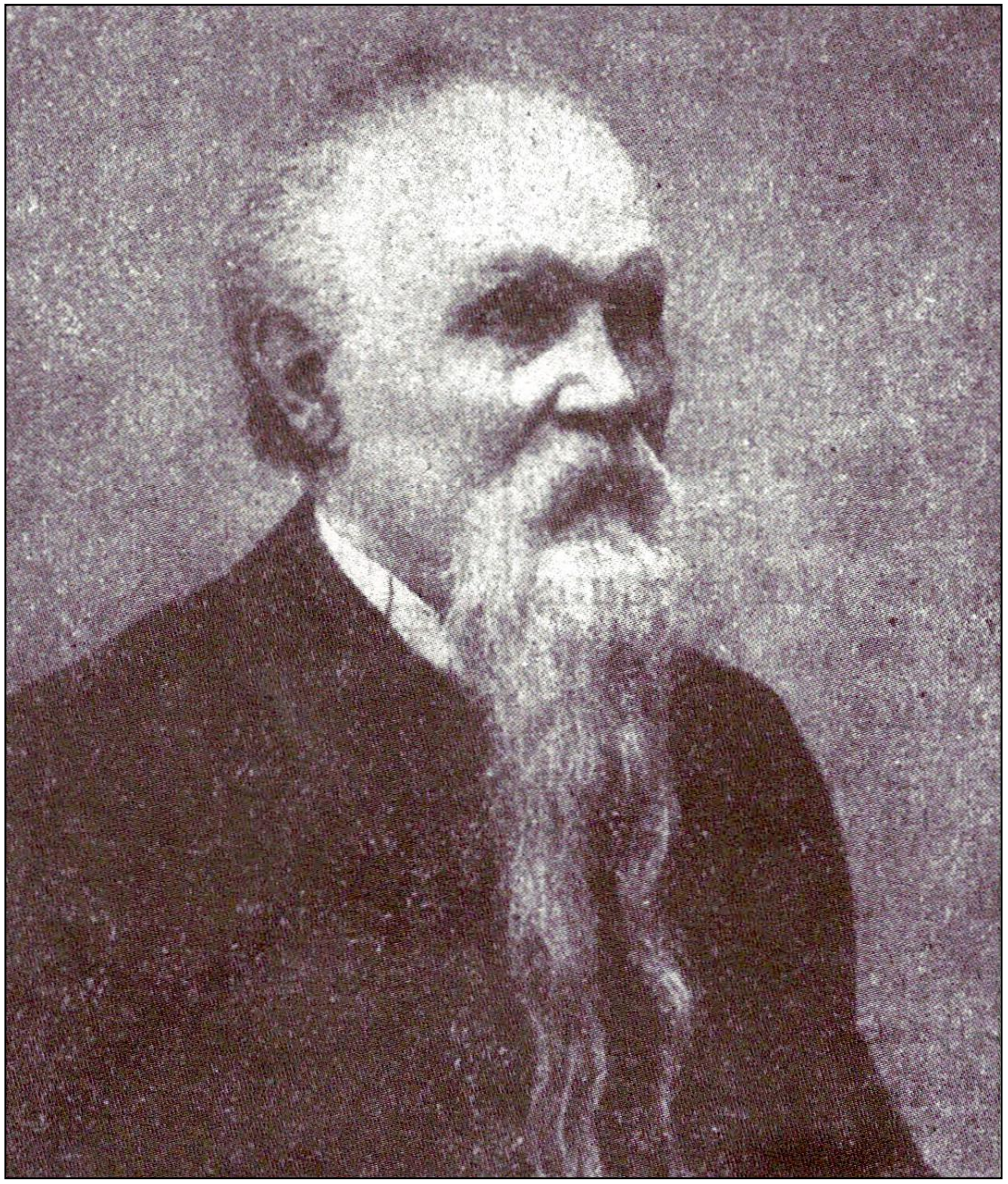

Frédéric-Joseph Thiry

Pierre Fluche

Verviers, le 2 Janvier 1870. UN NUMERO : DIX CENTIMES. 3e année. — N° 29.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE SERVICE

# LE MIRABEAU

## Organe des Sections de la vallée de la Vesdre

**Paraissant le 1er et le 3e Dimanche de chaque mois.**

Abonnement, payable anticipativement, pour toute la Belgique, un an . . . . . fr. 2-00
Pour l'étranger, le port en sus.

On s'abonne et on peut se procurer des journaux à Verviers : chez Bernard Lallemand, rue du Marteau ; Bragard-Gillet, rue St-Antoine ; J. Jamar, rue des Souris, 5.

Nous voulons exercer nos droits.

S'adresser pour tout ce qui concerne les réclamations et la rédaction à M. J. Jamar, rue des Souris, 5, à Verviers.

On s'abonne et on peut se procurer des journaux à Hodimont : chez P. Debonne, rue de la Chapelle ; à Cornesse : chez Coulange-Carpentier ; au Thier de Polleur : chez Boullienne ; à Ensival, au café d'Italie, chez Sarlet-Maréchal ; à Stembert, chez Debecham ; à Pepinster : chez Bayet ; à Dison : chez G. Lieutenant.

### AVIS.

Un Congrès extraordinaire entre les sections et les caisses de résistance de la Fédération de la Vallée de la Vesdre, aura lieu le dimanche 16 janvier, à 2 heures de relevée, chez Petit, rue du Canal, à Verviers.

Ordre du jour :

1° Mesures à prendre pour créditer une société de production.

2° Correspondance de Paris concernant le matériel et l'organisation.

3° Rapport des délégués.

*P.-S.* — Les sections sont priées d'envoyer des délégués munis de pleins pouvoirs.

*Le Comité des tisserands.*

—

Le conseil fédéral rappelle aux sections affiliées à l'Internationale que le Congrès trimestriel aura lieu à Dison, le deuxième dimanche de février, à 10 heures du matin. (Séance administrative).

Ordre du jour: Question du journal; Mesures à prendre relativement aux grèves survenues.

A 2 heures, séance publique.

Ordre du jour : La Représentation du travail

—

Nous invitons nos lecteurs à assister au GRAND MEETING qui sera donné à Liége, au pavillon de l'Aile-Verte, à 2 heures de relevée.

Ordre du jour : Représentation du travail.

SOMMAIRE : Affaire Godeau. — L'union générale des travailleurs. — Nos Souhaits. — Appel aux ouvriers maçons, etc. — Petite revue. — Correspondances. — Nécrologie. — Annonces.

### AFFAIRE GODEAU.

C'est avec plaisir que nous insérons l'article suivant, en réponse aux calomnies débitées par nos journaux stipendiés exprimant les doctrines si pures des associations clérico-libérales et dont aucun des membres n'a jamais failli à ce mot que l'on nomme Honneur ! bien souvent gravé sur une pièce de cent sous et que l'on peut acheter moyennant tant pour cent. Vraiment, il appartenait bien à l'*Union libérale* et à la sainte feuille le *Vouelliste* de reproduire si complaisamment les absurdités et les insultes que M. Loiseau a jetées sur le compte de personnes tout au moins aussi honorables que lui.

Une question à ces messieurs de l'*Union libérale* et du *Nouelliste* :

Est-ce que, parmi les membres de vos associations aucun n'a jamais comparu sur les bancs de la police correctionnelle pour abus de confiance, escroquerie ou pour viol ?

Réponse, s'il vous plaît.

Quant aux sommes *considérables* envoyées à Bruxelles par ces pauvres ouvriers indignement exploités par les meneurs de l'Internationale (style doctrinaire), je vais en quelques mots prouver la fausseté de vos assertions.

Vous savez très-bien, Messieurs, que l'Internationale se réunit en congrès deux fois par an pour contrôler les actes du Conseil général. Jusqu'ici ces Congrès ont eu lieu à Bruxelles, et à chacune de ces assemblées des délégués de toutes les sections belges y ont assisté. Une commission choisie parmi ces derniers fut nommée expressément pour la vérification des comptes ; et, croyez-le bien, parmi ces comptes, il n'y avait pas de pot de vin, ce dont chaque section a pu se convaincre par le rapport de ses délégués sur la question financière.

Voici l'article de *l'International* :

« Un escroc, du nom de Godeau, vient d'être condamné à dix ans de prison par le tribunal de Charleroi.

C'est là un fait très-ordinaire : pendant que les grands escrocs se promènent sans être inquiétés et peuvent devenir représentants, sénateurs et même ministres, tous les jours on condamne les petits voleurs, et les journaux se contentent d'enregistrer le fait sans insister.

Mais ici, le condamné avait réussi à capter la confiance des ouvriers de Fayt, qui l'avaient choisi comme secrétaire de leur section de l'Internationale.

Alors tous les journaux bien pensants, entre autres l'*Union de Charleroi*, l'*Emancipation*, l'*Echo du Parlement*, le *Précurseur*, la *Meuse*, le *Journal de Liége* et d'autres de même farine, se sont empressés de distiller leur venin et de vouloir à toute force accuser l'Internationale de complicité avec celui qui l'avait volée.

La conduite de ces Messieurs sera livrée à l'appréciation des tribunaux, non que nous attendions quelque chose de la justice, mais parce que nous pourrons ainsi montrer en public combien Monsieur Hymans, membre de la Chambre des représentants, candidat ministre et décrotteur des bottes de M. Frère à l'*Echo du Parlement*, est digne de respect et de confiance ; on pourra savoir si c'est un écrivain véridique, ou un lâche menteur, capable de toutes les bassesses pour mériter son salaire ; si c'est un homme auquel il faut tendre la main ou repousser du pied ; et ainsi de ses collègues en vénalité.

Nous nous bornons donc, pour toute réponse, à annoncer que ces Messieurs auront à s'expliquer en public.

Nous dirons seulement, pour ceux de nos amis qui n'étant pas bien au courant de nos institutions, pourraient croire à un manque de contrôle, que chaque section est indépendante et gère ses affaires elle-même ; que nous n'avons donc pas à contrôler les comptes des sections, à moins qu'elles n'en fassent la demande formelle. Notre rôle se borne à organiser des meetings et à fonder des sections, et depuis deux ans, obligés de tout faire en dehors du travail qui nous procure l'existence, nous avons fait des efforts surhumains pour suffire à cette besogne écrasante.

Mais il n'y a pas que les journaux. L'*Union de Charleroi* a publié un résumé du réquisitoire de M. Loiseau, substitut du procureur du roi, d'après lequel ce magistrat aurait lancé sur nous les plus basses et les plus perfides insinuations. Désirant savoir à quoi nous en tenir sur la véracité de l'*Union*, nous avons adressé à M. Loiseau la lettre suivante :

Bruxelles, le 17 décembre 1869.

Monsieur le substitut.

Nous lisons dans l'*Union de Charleroi* un résumé de votre réquisitoire contre Godeau ; d'après ce résumé, vous auriez désigné comme complices de cet homme les personnes les plus dévouées de notre association, sur laquelle vous auriez laissé planer du reste, une vague accusation qui l'envelopperait tout entière. Si le résumé est faux, il est pour vous, Monsieur, un devoir impérieux, d'exiger de l'*Union* une rectification.

Si le résumé est fidèle, et nous le croirons si vous ne publiez aucune rectification, nous devrons déclarer hautement que vous êtes un *malhonnête homme* et un *calomniateur*.

Vous pourrez, après cela, vous contenter de la facile estime de ceux qui vous entourent et rire de nos dédains ; mais vous serez mis au pilori des honnêtes gens.

A l'abri de votre inviolabilité, vous n'en continuerez pas moins, les pieds dans la boue, à tonner contre les

Coll. Musées Verviers

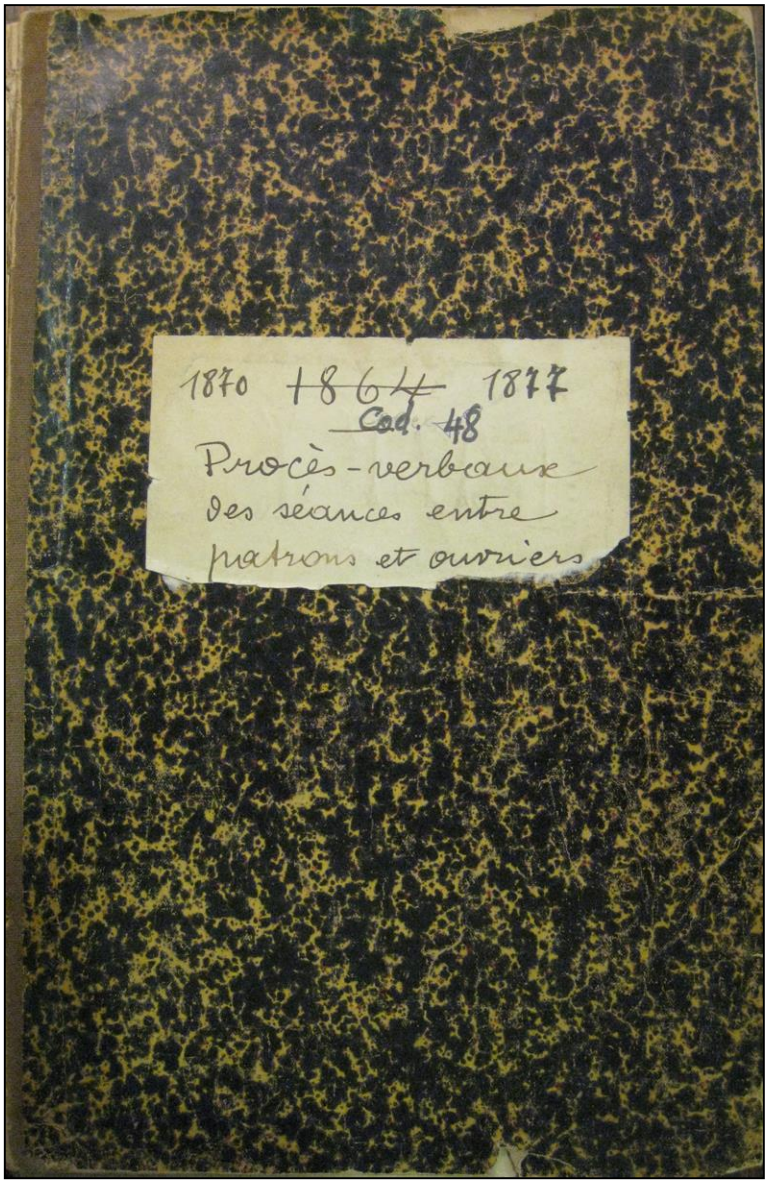
1870 ~~1864~~ 1877
~~Cod. 48~~
Procès-verbaux
des séances entre
patrons et ouvriers

CONCERT-ZAAL

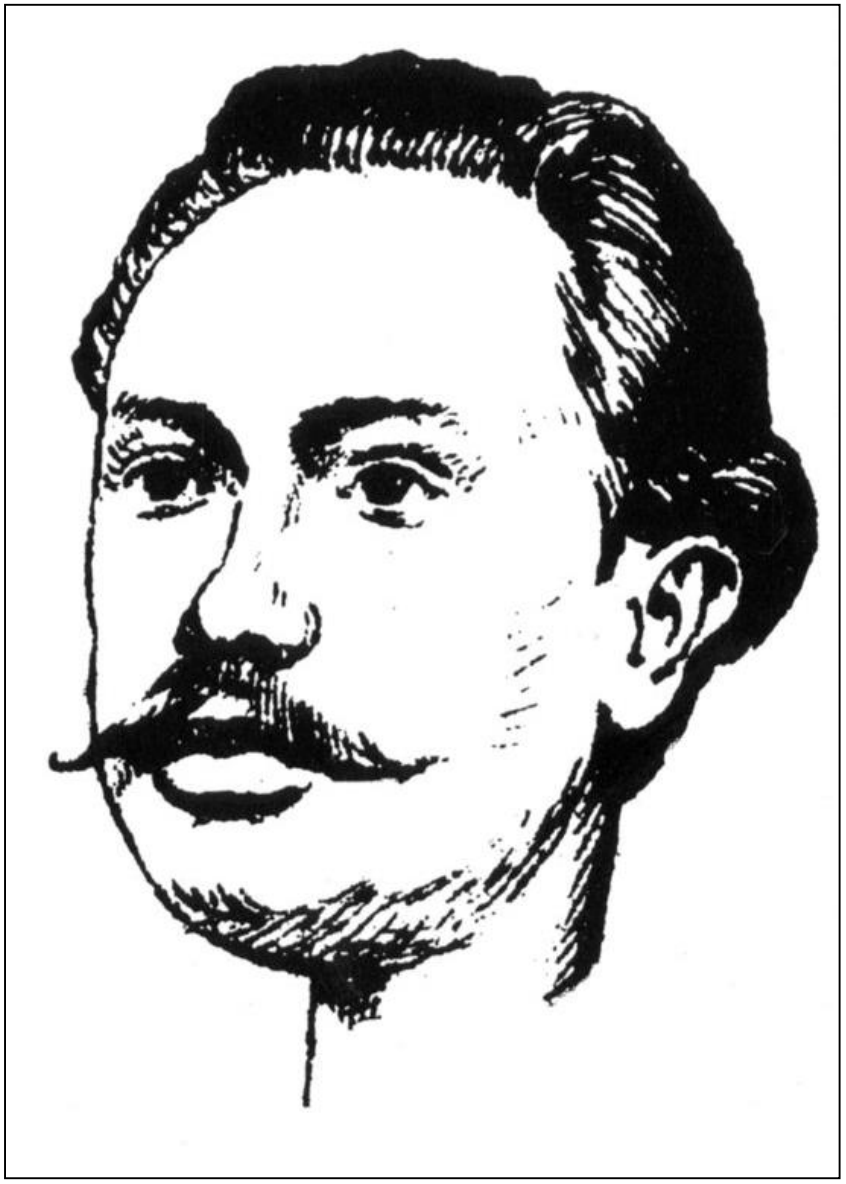

Emile Piette

ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS.

# CONSEIL FÉDÉRAL DE LA VALLÉE DE LA VESDRE.

**Citoyens,**

Le Congrès des Sections et Corporations de la dite Fédération ayant approuvé à l'unanimité, la proposition du bureau fédéral de tenir le **9e Congrès général de l'Association internationale des Travailleurs à Verviers,** par suite de cette résolution nous vous informons que ce Congrès **s'ouvrira le 6 Septembre prochain,** au local de l'Internationale, place du Martyr, 23, cour Sauvage.

L'ordre des séances est fixé comme suit :

Mercredi 5, à 8 heures du soir, **soirée familière et réception des délégués,** à cette occasion, la Société de chant : *LES SOCIALISTES RÉUNIS*, à accepté de prêter son généreux concours pour cette soirée.

Jeudi 6, Vendredi 7 et Samedi 8, **séance administrative** à 8 heures du matin et à 2 heures de relevée.

**Tous les jours, à 8 heures du soir, séance publique.**

**QUESTIONS SOUMISES AU CONGRÈS :**

1° Des moyens propres à réaliser le plus vite possible l'action révolutionnaire socialiste et étude de ces moyens (proposition de la Fédération de la Nouvelle Castille) ;

2° Dans quelques pays que triomphe le prolétariat, nécessité absolue d'étendre ce triomphe à tous les pays (proposition de la Fédération d'Aragon) ;

3° Discussion de l'ordre du jour du Congrès de Gand :

1. De la solidarité à conclure entre les diverses organisations ouvrières socialistes.
2. De l'organisation des corps de métiers.
3. Quel doit être l'attitude du Prolétariat à l'égard des divers évènements politiques.
4. Des tendances de la production moderne au point de vue de la propriété.
5. Proposition des Socialistes danois au dernier Congrès de Berne : De la fondation dans une ville européenne d'un bureau central de statistique ouvrière, tel que : le prix de la main d'œuvre, des denrées alimentaires, heures de travail par jour, règlements des fabriques, etc., etc.

Nous prions instamment toutes les Sections et Corporations de la Belgique, de se faire représenter au Congrès.

*P.-S.* Les délégués qui désireraient retenir un hôtel sont priés de nous en informer, au local, cour Sauvage, 23, place du Martyr, à Verviers.

Fait en séance de ce jour, le 21 Août 1877.

*Le Secrétaire,*
PIERRE MONTULET.

*Le Président de séance,*
LOUIS MEUNIER.

1860
Les Vétérants de l'Internationale

1er MAI 1892
Coll. Musées Verviers

LA RAISON
CERCLE DE LIBRE PENSEE
DIJON
1884
LA MUTUALITE
FONDEE A DIJON
SYNDICAT
DES
TISSERANDS
VERVIERS
AU PRINTEMPS
CERCLE
L'ATHEISME

Ouvriers dans la cour de Bettonville (actuel CTLM)
en 1887

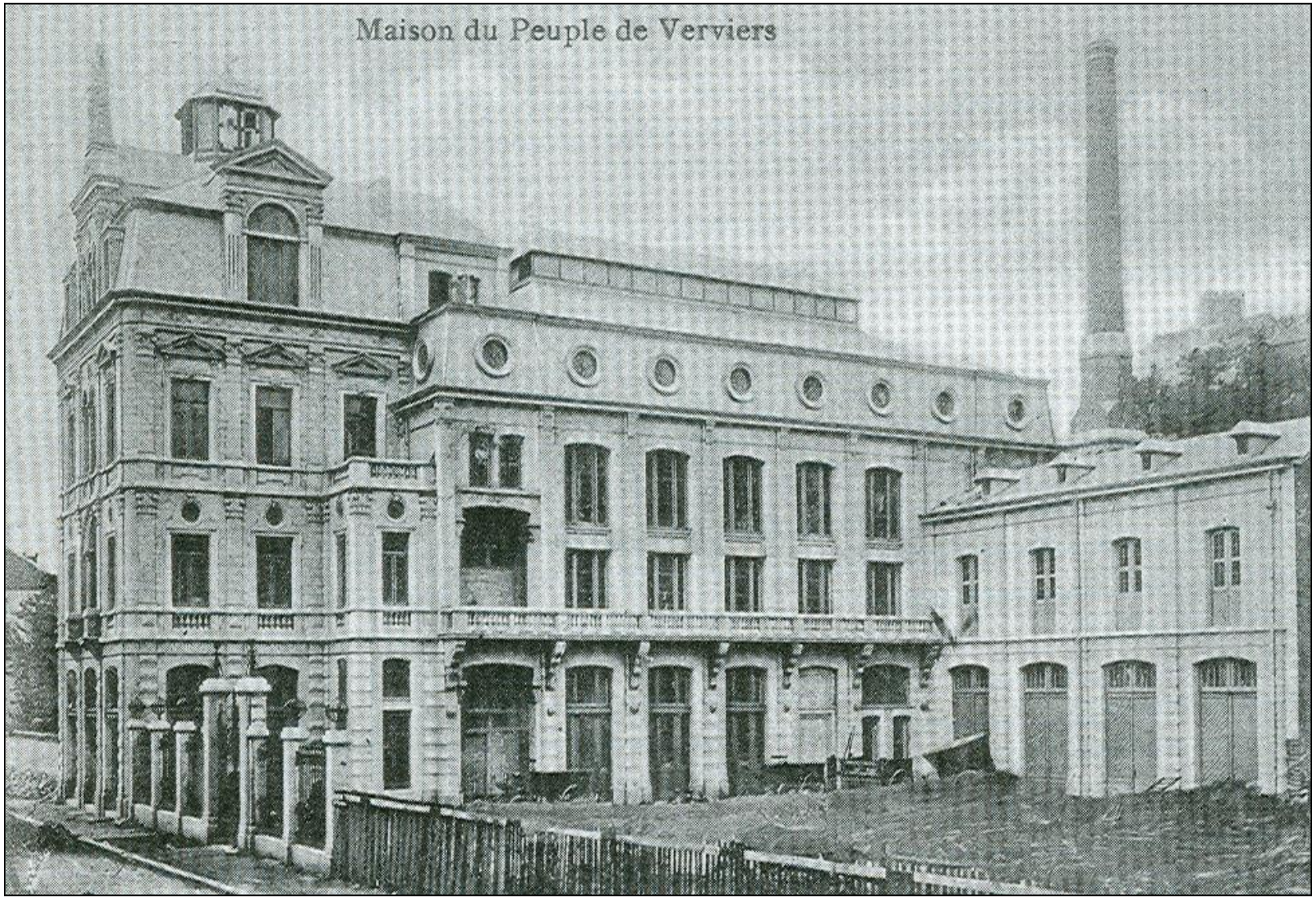
Maison du Peuple de Verviers

# ENQUÊTE

SUR LES

## FAITS SIGNALÉS A LA CHAMBRE

PAR

M. le représentant MALEMPRÉ

**A CHARGE DES FILATURES DE LAINE DE VERVIERS**

**ET DE L'ARRONDISSEMENT.**

**BRUXELLES**
IMPRIMERIE A. LESIGNE
23, Rue de la Charité, 23
—
1895

PERRET PROLETAIRE
Loustic
VIVE NOSS PIERRE
— Rimplihe ô pô les verres, borgumaise !

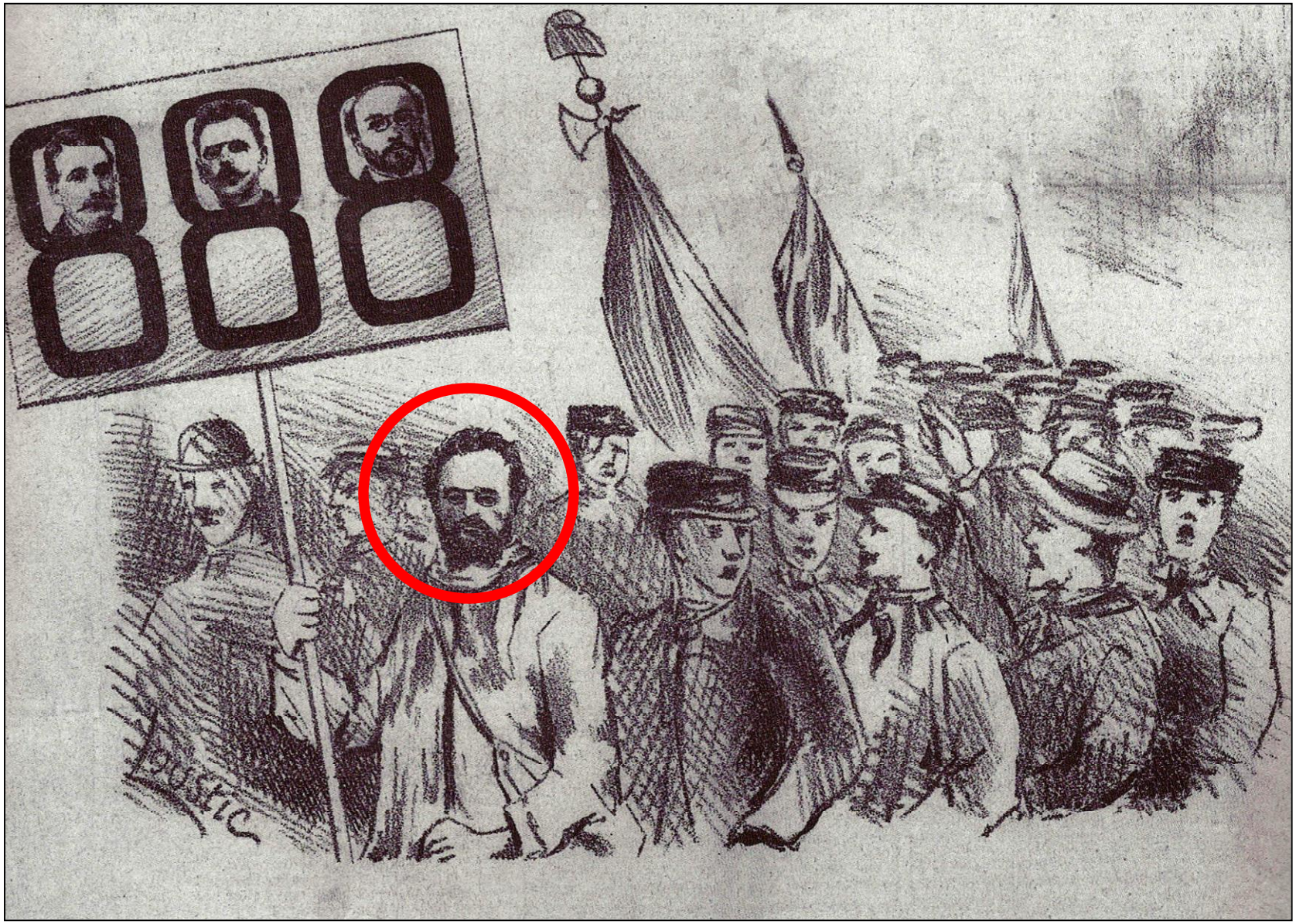

COMMISSION SYNDICALE
DE BELGIQUE.
TRAVAIL ARBEID
LOISIRS UITSPANNING
REPOS RUST
8 8
SYNDIKALE
KOMMISSIE VAN BELGIË
LITH. O. DE RYCKER, BRUXELLES-FOREST.

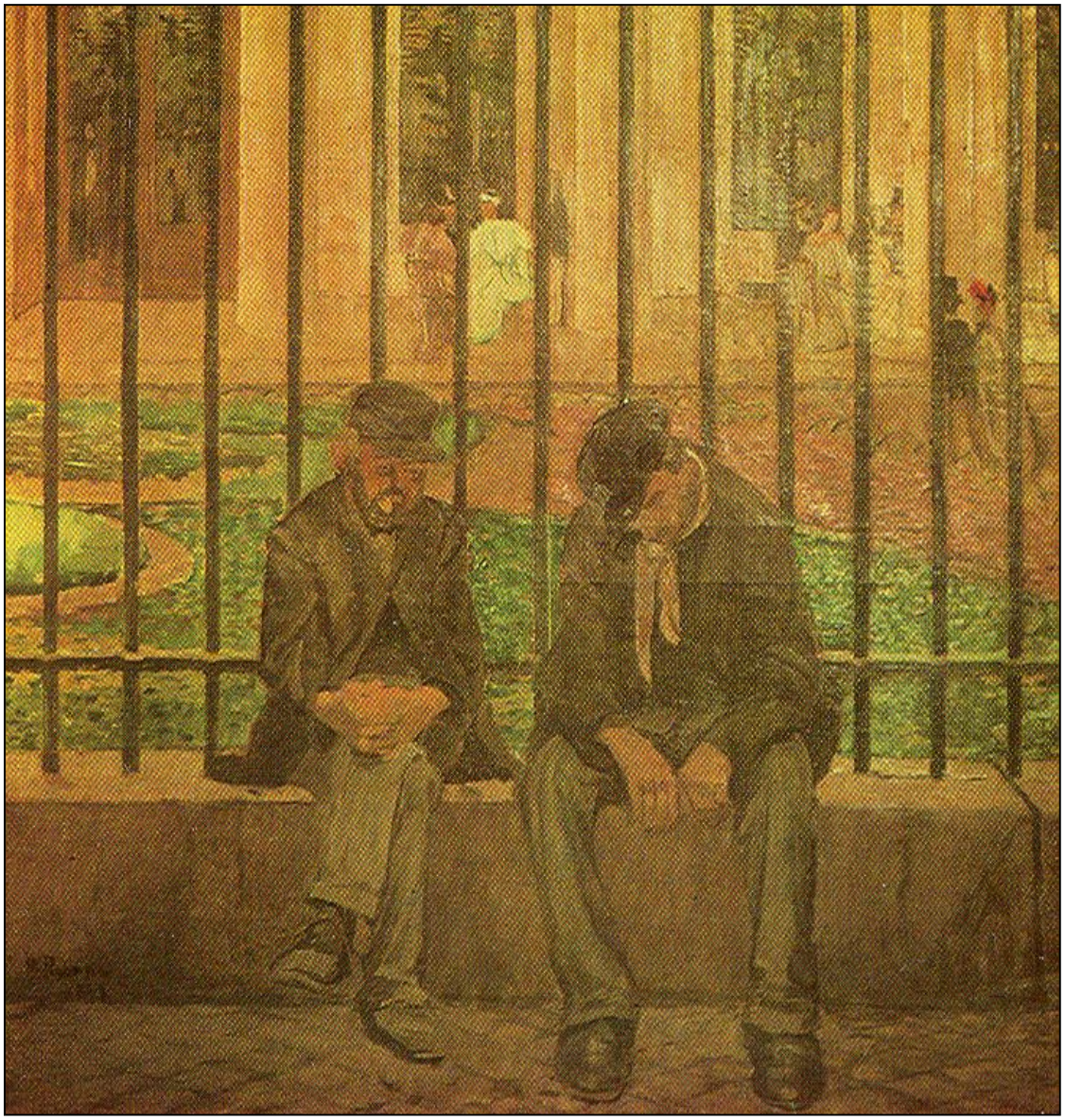

CONGRES DE BALE - 1907

JEAN · ROGGEMANN
P. Bouyer

# TABLEAU SYNOPTIQUE DE L'AGITATION EN 1906

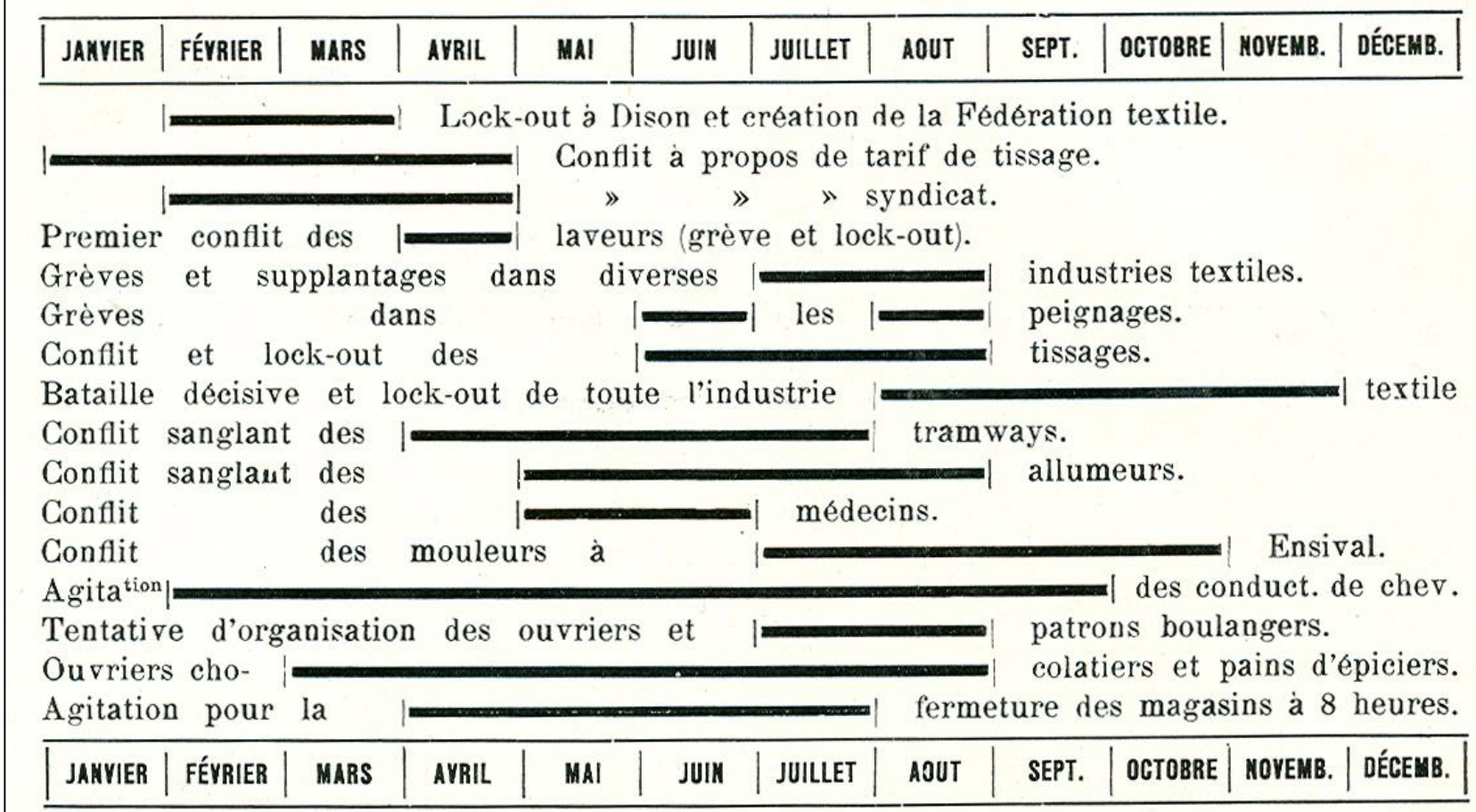

LE SYNDICAT DES OUVRIERS FONDEURS
DEMANDE L'ABROGATION DE L'ART. 310 DU CODE PÉNAL

OT·NUT EN·GEN GEN·DES·VOLKS
Souvenir
des Loch-Outés
Verviétois
à Gand.

Wallons
Flamands
Anvers
28-10 06
Fraternité

VERVIERS, date de la poste.

INSTITUT LIÉGEOIS D'HISTOIRE SOCIALE

Monsieur ANDRÉ CANABUSE, son nez pousse née PÉLAGIE BOFFET ;
Monsieur JOSEPH GROSNEZ, son nez pousse née EUPHRASIE MOFLESSE ;
Monsieur GROSBOÈRAY, veuf de Madame ANNY COWETTE et ses demoiselles ;
Monsieur GRANDVIVIER, son nez pousse née CABASTASIE BURNIQUE ;
Les Familles PÈLÉZAIR, SEPTMONICE et CAMOUFFLET,

ont la profonde et terrifiante douleur de vous faire part de la perte irréparable qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur dévoué frère et défenseur bien-aimé,

# Monsieur LOCK-OUT

**Président de la Ligue Apostolique et Romaine des Enfants Tuberculeux et Membre du Club des Fleurdorangistes**

mort inopinément après sept semaines de maladie, soufferte avec patience et résignation.

Ses Obsèques solennelles, Corps absent, seront célébrées le 32 Décembre prochain, à 10 heures du matin, en l'Eglise paroissiale de Houté-si-Plout, département de la Vesdre.

Messire Soleil y prendra part et, en ce jour mémorable, pour donner raison au Syndicalisme, comme il l'a fait pendant sept semaines, fera s'immoler sur l'autel de l'innocence les derniers débris des illusions patronales.

Afin de célébrer dignement la perte de cette peste contagieuse, pendant l'offrande, du haut de la Chaise de Vérité, les artistes suivants feront entendre les plus beaux **ENTIERS** de leur réservoir.

1° **Mlle Muetto,** cantatrice de l'Armonicatrophilantoboganettophanie;
2° **M. Lefgot,** 14e ténor tranquille du Théâtre de Nasprouch-les-Bains;
3° **M. Tapacou,** comique sérieux et organiste du Couvent des Filles vertueuses;
4° **M. Mangetout,** basse ronflante de l'armée du salut;
5° *La Matchiche* sera dansée avec les jambes en l'air, par deux culs-de-jatte.

Pour terminer, une prière de circonférence pour le repos de son âme sera conduite par l'auteur le R. P. Ploumzouc.

Vu le soin apporté à l'organisme de cette messe abracadabrante, nous avons le dévôt espoir que vous daignerez y assister en habits de deuil rouges et entretemps, recevez nos salutations armonicales.

Des Messes hautes seront annoncées postérieurement.

R. I. P.

te.

Souvenir du Lock-out
Du 19 Septembre au 4 Novembre 1906

# L'Avènement du Régime Syndical à Verviers

AVEC GRAVURES, CARTE
DIAGRAMME & NOTES
HISTORIQUES ORIGINALES

PAR


**LAURENT DECHESNE**

Dr en Droit, Dr en Sciences politiques et administratives
Dr spécial en Économie politique
Membre de la Royal Economic Society
Professeur à l'École des Hautes Études de Liége


---


PARIS
Librairie de la Société du Recueil Général des lois et des arrêts
L. LAROSE et L. TENIN, directeurs
*22, rue Soufflot, PARIS, 5e arrond*

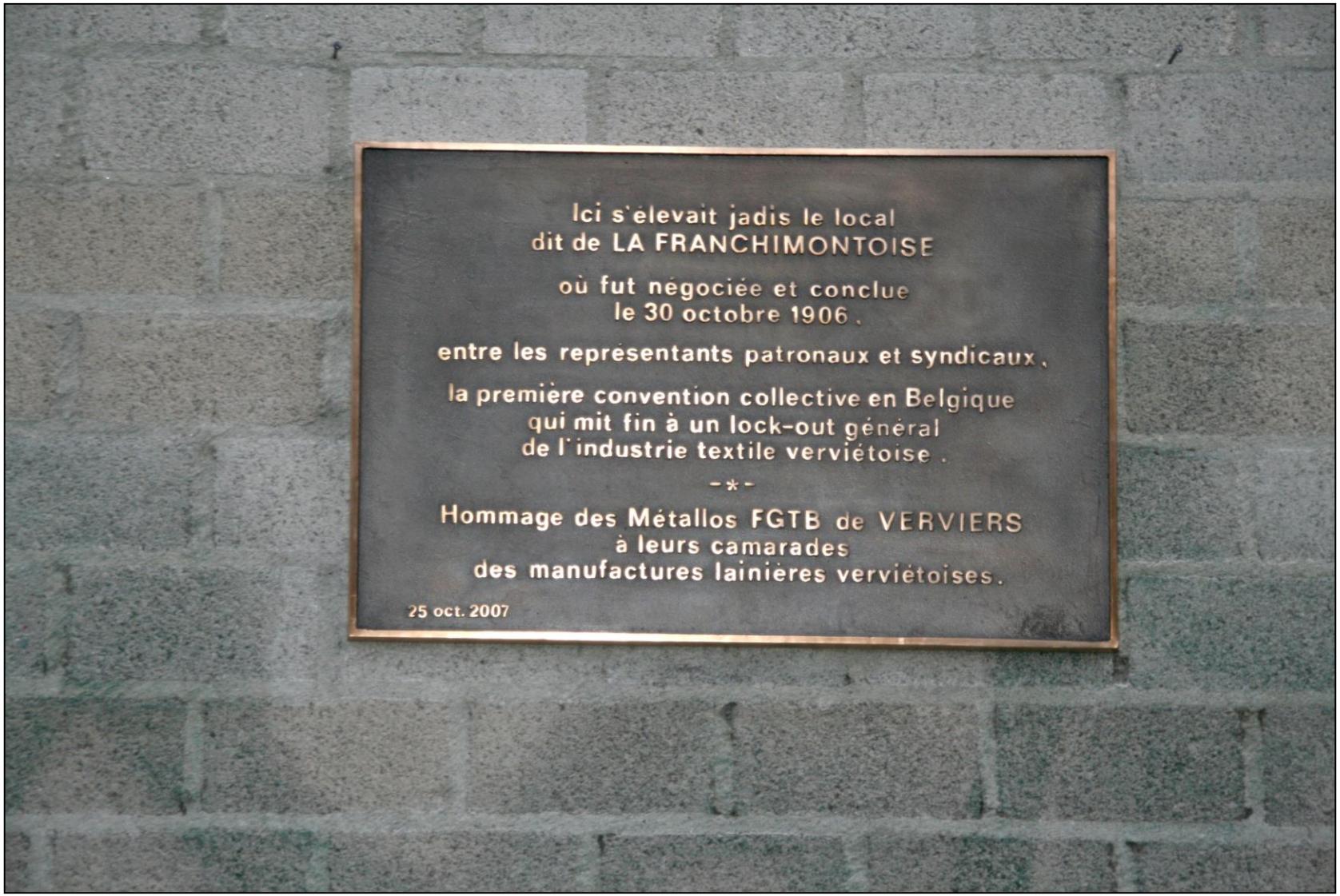
Ici s'élevait jadis le local
dit de LA FRANCHIMONTOISE
où fut négociée et conclue
le 30 octobre 1906.
entre les représentants patronaux et syndicaux,
la première convention collective en Belgique
qui mit fin à un lock-out général
de l'industrie textile verviétoise.
-*-
Hommage des Métallos FGTB de VERVIERS
à leurs camarades
des manufactures lainières verviétoises.
25 oct. 2007

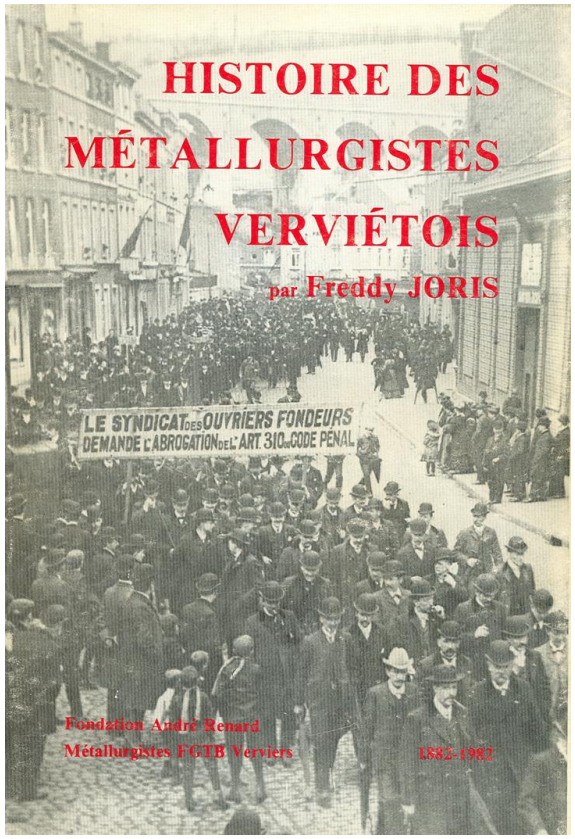
HISTOIRE DES
MÉTALLURGISTES
VERVIÉTOIS
par Freddy JORIS
LE SYNDICAT DES OUVRIERS FONDEURS
DEMANDE L'ABROGATION DE L'ART. 310 DU CODE PÉNAL
Fondation André Renard
Métallurgistes FGTB Verviers
1882-1982

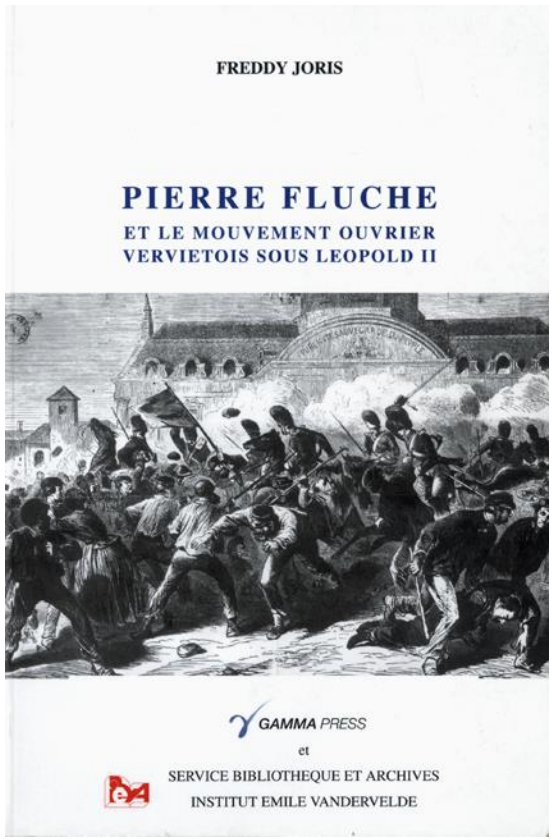
FREDDY JORIS
PIERRE FLUCHE
ET LE MOUVEMENT OUVRIER
VERVIETOIS SOUS LEOPOLD II
GAMMA PRESS
et
SERVICE BIBLIOTHEQUE ET ARCHIVES
INSTITUT EMILE VANDERVELDE

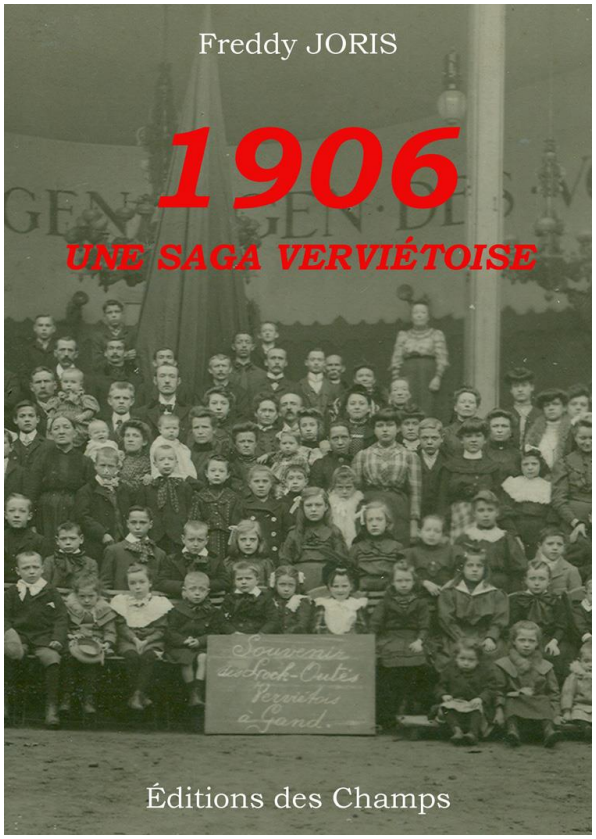
Freddy JORIS
1906
UNE SAGA VERVIÉTOISE
Éditions des Champs